

COMMUNICATION DE M. L. DEKEYSER.
LE PIED DE LA CHINOISE.

Elle a les yeux retroussés vers les tempes,
Le pied petit à tenir dans la main,
Le teint plus clair que le cuivre des lampes,
Les ongles longs et rougis de carmin.

(*Chinoiserie*. — THÉOPHILE GAUTIER).

La coutume de déformer le pied chez la Chinoise est fort ancienne et il est très difficile de retrouver l'origine exacte de cette pratique bizarre, qui n'a d'analogue chez aucun autre peuple.

La tradition attribue généralement à La-Yo, prince du Kiang-Sou, l'initiative de cette mode. Il vivait vers 975 après Jésus-Christ sous la dynastie des Sung (960-1280) ⁽¹⁾. Il passait pour fort efféminé, s'occupant beaucoup de ses femmes et s'adonnant quelque peu à la poésie au lieu d'aider l'Empereur à reconquérir, sur les Tatars Ki-tan, la partie septentrionale de son Empire. A en croire les

(1) La dynastie des Sung ou 19^e dynastie ne doit pas être confondue avec la 8^e, c'est-à-dire celle des Song qui régnaient au V^e siècle (420-480 après J.-C.)

récits qu'ont laissés les historiens chinois du XII^e siècle, il semble du reste que le pauvre prince ait été quelque peu fou. Voici en effet ce qu'ils racontent :

Li-Yo avait comme concubine une femme d'une grande beauté, Yao-Niang, qu'il chérissait surtout pour son talent accompli de danseuse. Le prince s'imagina un beau jour de faire exécuter d'énormes fleurs de lys en or de deux mètres de haut. Il les incrusta de pierres précieuses et, après les avoir disposées dans l'une des salles de son palais, il arrangea tout autour et sur le sol des tableaux représentant des nuages ensoleillés. Cela fait, il invita la séduisante Yao-Niang à exécuter, dans ce décor de rêve, ses pas les plus gracieux. Mais, désireux de voir les pieds de la ballerine glisser comme la lune sur les nuages, notre halluciné les avait fait tordre de façon à leur donner la courbe élégante du croissant de l'astre lunaire. Naturellement les courtisans qui avaient assisté à la petite fête trouvèrent l'idée fort poétique et, avec un ensemble touchant, imposèrent l'horrible difformité à leurs femmes, à leurs concubines, à leurs filles. La bourgeoisie suivit l'aristocratie et le peuple copia la bourgeoisie. La mode était lancée, elle dure encore.

Quelques auteurs font remonter l'origine du « petit pied » à l'impératrice Ta-Ki, qui vivait également au X^e siècle après Jésus-Christ. L'infortunée souveraine était désolée de se voir affligée, par la nature marâtre, d'horribles pieds bots. Malheureusement, à cette époque reculée la chirurgie des membres en Chine, comme partout ailleurs, était fort rudimentaire et la pauvre femme ne pouvait guère caresser l'espoir de voir disparaître la difformité qui faisait le désespoir de sa vie. Elle prit un moyen énergique. Plutôt que de rester une exception pitoyable, elle promulgua un édit qui rendait le « pied bot » obligatoire pour les jeunes filles dans tout l'Empire. Il fallut obéir. Le Chinois ingénieux imagina alors les pratiques que je décris plus loin.

Je signalerai encore un autre récit que je n'ai rencontré nulle part et qui m'a été communiqué par un Chinois, qui l'a trouvé lui-même dans une vieille histoire de son pays. La mode du « petit pied » aurait été imposée par courtoisie à la suite d'un acte de cruauté de l'empereur Tchou-cho-tcheou, dernier prince de la dynastie des Tchou (11^e dynastie). Ce monarque faible et débauché ne régna que cinq ans, de 583 à 588. Un jour, il fit creuser, dans l'une des cours de son palais, une vaste fosse dans laquelle il disposa de grandes jarres vides, semblables à celles qui servent encore aux Chinois à recueillir et à conserver l'eau et que

tout Européen qui a visité l'Extrême-Orient connaît bien. Il les fit recouvrir de planches et, sur les tréteaux ainsi formés, fit danser sa concubine Che-fe. Les pieds de la danseuse éveillèrent la sonorité de cet instrument de musique d'un genre nouveau. L'Empereur s'en montra charmé; mais désireux sans doute de donner plus de netteté au martèlement des pieds sur les jarres creuses, il ordonna de déformer ceux-ci de façon à les réduire le plus possible. Peut-être, dans son esprit, voulait-il en faire des baguettes de tambour... L'exemple fut suivi.

Chose curieuse, Marco-Polo, qui visita la Chine au XIII^e siècle (1271-1295), ne paraît pas avoir rencontré cette difformité. Tout au moins ne l'ai-je pas vue signalée dans la relation de voyage extrêmement intéressante qu'il nous a laissée. Pourtant celle-ci abonde en détails caractéristiques et souvent fort piquants sur les mœurs des Chinois et des Tartares.

L'ouvrage le plus ancien où j'ai vu mentionnée cette coutume — et sans grands détails — est la relation de voyage de Hayton, prince d'Arménie (XIV^e siècle), intitulée :

Cy commence le livre frère Jehan Hayton de l'ordre de Prémonstré, cousin germain du roy d'Arménie, qui parle des merveilles des XIII royaumes d'Aise (1).

Je crois intéressant de donner ici le texte original qui se rapporte à la femme chinoise :

« Quant je estoie en la province de Mangi (2) dont cy devant avons parlé, je vins à un palais de un homme commun, qui point ne estoit princes ne sires terriens. Ains estoit plébéiens. Cilz maintenoit telle vie. Il avoit cinquante damoiselles vierges qui le servoient à la table, et lui apportoient tous ses més. Ces vierges luy apportent ces més tout chantant et jouant sur diverses manières de instrumens de musique, et demeurent devant lui continuellement chantant jusques à tant que ces més soient mengiés, et puis lui apportent tout ainsi les autres.

» Mais jusques à la fin du disner, ces vierges le paissent, pour néant feust uns jeunes moussons (3) et lui boutent les morceaux en

(1) Cette relation se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris intitulé : *Le livre des merveilles du monde, lequel contient six auteurs.*

(2) *Mangi* est le nom par lequel on désignait la Chine méridionale, *Cathay* étant réservé à la Chine septentrionale.

(3) *Mousson* : jeune domestique, valet. A rapprocher de notre mot *mousse* pris dans la même acception en terme de marine.

la bouche, tout ainsi demaine cilz homs toute sa vie. Il a tous les ans trente tuman tosgas de ris. Un tosgas est la charge de un asne. Chascun tuman vault dix mille tosgas. Son palais a bien deux mille de tour. Le pavement du palais a un quarel (*) d'or et l'autre d'argent. Le roy de Mangi a en son royaume quatre telz hommes comme cilz est; moult leur semble bel de avoir longs ongles et les laissent tant croistre que ilz leur ceuvrent toutes les mains. La beauté des femmes y est de avoir petis piés sy que les mères ont filles, elles leur lient les piés, si que jamais ne pevent croistre après. »

Quoi qu'il en soit, la mode du « petit pied », bien que vieille de dix siècles, est loin d'avoir disparu. Quelle est la raison de cette coutume bizarre ? Il est bien difficile de le déterminer. Les récits que j'ai rapportés plus haut sont très probablement légendaires, aussi a-t-on invoqué des motifs plus « humains ». La mode aurait trouvé son origine et la raison de sa continuité dans un sentiment de jalousie. Pour d'aucuns, en effet, le Chinois, peu confiant dans la fidélité de ses femmes et répugnant à la claustration absolue comme la pratiquent certains peuples, aurait trouvé ce moyen fort commode et bien définitif pour mettre un frein à sa légèreté, pour l'empêcher de trop... courir. La Chinoise ainsi estropiée est nécessairement condamnée à ne quitter presque jamais ses appartements, tant la marche lui est pénible.

D'autres ont imaginé une explication plus sujette à caution et que je cite seulement pour mémoire.

La déformation du pied aurait été imaginée pour écarter la femme des affaires publiques, en lui faisant aimer — un peu forcément ! — la solitude et en la tenant ainsi sous la dépendance complète des siens. Il s'agirait donc d'une manœuvre politique.

Quel que soit le point de départ de cet usage curieux, il semble bien que la raison essentielle de sa durée et de sa permanence, malgré les tentatives faites à mainte reprise pour l'abolir, doit être recherchée dans le sentiment de coquetterie.

Nous comprenons mal celle-ci dans la monstruosité singulière qui en est l'aboutissant. Nous la trouvons baroque, saugrenue. Seulement, nous pensons comme des Européens et non comme des Chinois. Nous avons une autre idée de la beauté plastique,

(*) Carreau.

voilà tout. La Chinoise — ressemblant du reste en cela à sa sœur européenne — tire grande vanité d'un pied tout petit.

« . . . petit à tenir dans la main. »

Mais elle pousse cette vanité fort loin. Pour elle, le volume du pied, réduit à sa plus simple expression, paraît être le summum de la beauté, la forme même du membre ayant peu d'importance. Pour nous, nous exigeons et la petitesse et une forme normale tout à la fois, et ce faisant, peut-être nous montrons-nous plus difficiles — bien que plus pratiques — que la Céleste. Les jeunes filles et les femmes auxquelles on a imposé la déformation du pied en tirent grand honneur. Elles l'entretiennent avec le plus grand soin; elles s'efforcent non seulement de la maintenir, mais de l'accentuer par des massages fréquents et en entourant le pauvre moignon informe de bandelettes bien serrées renouvelées chaque jour.

Matignon, qui a vécu quelques années en Chine, a donné une explication fort intéressante et qui semble contenir une très grande part de vérité. A son avis, le petit pied de la Chinoise constitue pour le Céleste un excitant génésique puissant, et cela d'autant plus que le pied est plus petit. De même qu'une jeune fille ou une femme européenne éprouve de la honte à montrer ses seins, de même la Chinoise est fort confuse lorsqu'il est nécessaire de lui découvrir le pied et cela uniquement par sentiment de pudeur. Celui-ci réside dans le pied chez notre sœur aux yeux fendus.

Il s'agit donc, en réalité, d'une coutume due à la coquetterie, à une coquetterie savante ayant pour but d'éveiller le désir dans le sexe opposé.

Quant à l'opinion, défendue déjà, de voir dans cette déformation un moyen de produire un développement plus accentué des cuisses et du pubis, rien ne permet de la soutenir. Morache et Matignon déclarent n'avoir jamais rien observé de tel au cours des mensurations qu'ils ont faites chez les Chinoises.

* * *

On commence les manœuvres de déformation du pied peu de temps après la naissance. On exerce d'abord des massages énergiques afin d'assouplir les articulations. Puis on applique un bandage fortement serré, partant du tiers postérieur du bord interne du pied, passant au-dessus des quatre petits orteils — le gros

orteil est laissé libre — qu'ils replient. De là, la bandelette passe sous la voûte plantaire, revient au-dessus du cou-de-pied, passe sur le talon. L'entrecroisement des tours de bande se fait sur le bord interne du pied qui va ainsi servir de point d'appui. On comprend dès lors l'action du bandage. Elle est triple :

1. Un mouvement de torsion des orteils vers le dehors; l'interne chevauchant le médian, celui-ci s'appliquant sur l'avant-dernier, lequel à son tour ira recouvrir le petit orteil.

2. Une flexion exagérée des orteils, qui tendent à s'appliquer complètement sous la plante du pied.

3. Un abaissement du bord externe du pied.

Dans l'ensemble, ces trois actions ont pour effet de rendre le pied beaucoup plus pointu, de le raccourcir et d'exagérer la courbure de la concavité plantaire. Il est évident que les métatarsiens finissent par suivre le mouvement de torsion et de tassement latéral des phalanges à un degré plus ou moins accentué.

Les bandages sont renouvelés chaque jour et chaque jour on les serre davantage. La déformation s'accroît de plus en plus en même temps que la musculature du pied s'atrophie par défaut de circulation et absence de fonctionnement. Les bandelettes utilisées pour ces opérations sont larges de 5 à 6 centimètres et longues de plus de 1 mètre. Généralement on en place plusieurs, les unes au-dessus des autres, afin que le bandage ne puisse pas se desserrer. Enfin on fait porter à la petite fille des souliers — dont je vous ai apporté des spécimens — à bout court et pointu et à la semelle intérieure plate et très inclinée en avant. A mesure que l'enfant grandit, on modifie les souliers de façon à accentuer la déformation de son contenu. Au bout de quelque temps, les orteils sont complètement fléchis sous la plante du pied. En même temps il s'est produit un certain degré d'ankylose dans les articulations métatarsiennes. A ce moment, tout l'effort des opérateurs consistera à exagérer la concavité plantaire. Dans ce but, on place sous celle-ci un cylindre en bambou ou en métal. On fixe les bandages de telle sorte que leur entrecroisement n'ait plus lieu sur le bord interne du pied, mais sous celui-ci, vers le milieu du cylindre. Ce dernier sert donc de point fixe, autour duquel basculeront d'une part le talon, d'autre part les orteils et les métatarsiens : la voûte plantaire se creuse fortement, le calcaneum se porte dans la verticale et le pied paraît divisé en deux par une encoche profonde.

Ces manœuvres énergiques sont souvent aidées et complétées

par des manipulations. — massages, mouvements passifs, — plus ou moins brutales, et il n'est pas rare de les voir suivies de luxations, d'ulcérations et de nécroses. Parfois on est obligé d'enlever des séquestres des os du tarse. Dans ce cas, d'ailleurs, c'est tout profit pour l'excellence du résultat cherché... quand la guérison s'effectue. On arrive ainsi à obtenir un pied pouvant mesurer 14 à 18 centimètres. Lorsque la Chinoise est chaussée, il paraît, en général, plus petit qu'il n'est réellement. La semelle du soulier est, en effet, disposée très obliquement et relève fortement le talon. On se tromperait donc sensiblement si l'on ne tenait compte que de la distance qui sépare cette partie de la chaussure de sa pointe. En somme, le pied n'occupe pas la ligne A B, mais bien la ligne A C.

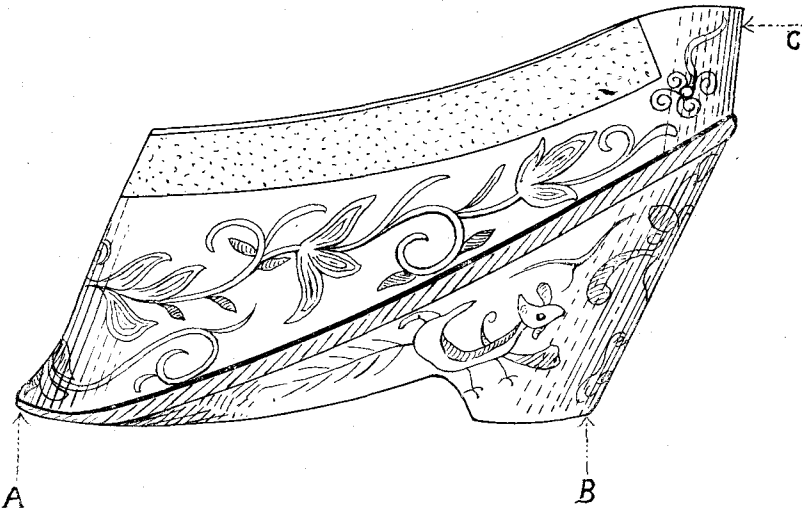


FIG. I.

Comme bien on pense, le résultat est lamentable au point de vue de notre esthétique et déplorable au point de vue fonctionnel. Comme vous le pouvez voir d'après les photographies que je vous montre, le pied n'est plus qu'un moignon informe, une sorte de pilon allongé présentant une encoche profonde vers son milieu et sous lequel apparaissent, comme de grosses verrues arrondies, les extrémités des orteils atrophiés et repliés. Souvent, comme le montre la photographie, on trouve des cicatrices fibreuses consécutives aux ulcérations et aux escarres provoqués par des manœuvres trop violentes. Presque toujours, le tiers inférieur de

la jambe est considérablement atrophié. Quant à la malheureuse Chinoise, ses pauvres petits pieds la portent à peine. Elle ne peut marcher qu'avec difficulté, écartant les jambes, balançant les bras, cherchant à conserver un équilibre à chaque instant compromis. On voit ces types de la beauté accomplie raser les murs pour s'y retenir ou chercher l'aide d'une canne ou l'appui complaisant du bras d'une amie beaucoup moins favorisée... au point de vue de l'esthétique féminine.

* * *

Naturellement les manœuvres que je viens de décrire ne vont pas sans souffrances et la petite Chinoise est en somme soumise à une véritable torture. On a souvent considéré cette pratique comme une des causes les plus puissantes de la mortalité infantile et d'aucuns ont cité le chiffre de 10 %. J'ai peine à croire à l'exactitude de tels chiffres et je pense que l'on a beaucoup exagéré. Au surplus, j'ai appris, au cours de mes voyages, à me défier des évaluations par trop précises, lorsqu'elles se rapportent à des pays qui, comme la Chine, le Siam, etc., n'ont, sur les opérations de recensement, les statistiques et l'état civil, que des données plutôt vagues et inutilisables. Au reste, les auteurs ne vous donnent guère en général la justification de leurs pourcentages, et pour cause ! En réalité, la déformation du pied n'atteint aucun organe essentiel et la coutume est loin d'être générale. Des Chinois instruits auxquels je m'en suis ouvert et qui regrettent cette mode barbare ne croient nullement à son influence sur la mortalité infantile, et les cas entraînant la mort doivent être relativement rares.

Il est à remarquer que, dans cet immense empire qu'est la Chine, le Chinois, seul parmi les diverses races qui l'habitent, sacrifie à cette coutume. Ni le Tartare, ni le Mandchou, ni le Mongol ne déforment le pied de leurs filles. Cependant les femmes mandchoues sont également fières d'un pied minuscule (elles sont, du reste, très favorisées par la nature à ce point de vue). Mais elles ne le déforment pas. Comme nos élégantes qui, dans le soulier Louis XV, ont placé le talon au tiers postérieur de la chaussure, elles portent celui-ci exactement au milieu du pied. Il convient d'observer que, dans les provinces méridionales, la déformation du pied tend à disparaître rapidement. C'est ainsi qu'à Canton et sur le Si-Kiang je l'ai peu rencontrée. Elle est rare dans le

Kiang-Si, le Fo-Kien, le Kouang-Toun, le Kouang-Si, le Ngan-Hoei. A Shanghai elle est exceptionnelle.

Ces provinces sont du reste les plus intelligentes de l'Empire. En revanche, l'usage est très répandu encore à Pékin, dans le Pe-Tchili, le Chan-Toung, le Chan-ti, le Ho-Nan. Il est inconnu dans le Thibet.

Il faut reconnaître que les autorités chinoises se sont rendu compte depuis longtemps déjà de l'absurdité de cette pratique cruelle et aussi de sa nocivité. Il est bien évident qu'indirectement la déformation du pied doit entraîner souvent des conséquences assez sérieuses au point de vue de la santé générale, à cause de la quasi-immobilité dans laquelle doit nécessairement se confiner la coquette. Le manque d'exercice amène facilement chez elle la surcharge graisseuse des organes et tous les désordres qui en dérivent. Quelques Chinois attribuent, non seulement à l'opium, mais aussi aux conséquences éloignées de la déformation du pied, la déchéance de certaines familles et partant de la race chinoise.

En 1664, Kang-Hi (appelée aussi Ching-Tsou-gin-hoang-ti), de la dynastie mandchoue des Tsing (22^e) et l'un des plus grands empereurs qui régna sur l'Empire du Milieu, défendit formellement la pratique de la déformation du pied. Quatre ans plus tard, l'édit était déjà rapporté, le Conseil des Rites ayant trouvé mauvais qu'on laissât trop de liberté aux femmes ! Il est à présumer que la prohibition n'eut aucun effet parce qu'il était trop tard. La coutume, en effet, était déjà entrée profondément dans les mœurs. D'autre part, la défense partait de la dynastie mandchoue, qui est en somme étrangère aux Chinois. Ceux-ci la supportent, mais ne l'aiment guère. Il est possible que le même édit, promulgué par un souverain chinois, eût eu plus de succès.

Depuis lors, cependant, les édits ont succédé aux édits et peu à peu, à mesure que les idées modernes font leur trouée lente et sûre dans le vieil Empire, l'antique usage tend à disparaître. Actuellement, il n'y a plus guère que la femme des classes inférieures qui y sacrifie. Fait à noter pourtant, on ne rencontre pas avec une fréquence exagérée le « petit pied » chez la prostituée. Quant aux classes élevées, elles l'ont à peu près abandonné.

Une mesure paraît avoir eu une influence réelle. C'est celle qui tend à interdire à une jeune fille du peuple le mariage avec un jeune homme d'une classe supérieure à la sienne, si elle a les pieds déformés. Dans un pays d'essence démocratique comme la

Chine, on comprend ce qu'a de sévère une telle interdiction. Dans certaines provinces, les autorités ont pris une mesure fort ingénieuse. De temps à autre, des fonctionnaires préposés à la perception des impôts font opérer la mensuration des pieds de toutes les jeunes filles de la circonscription soumise à leur juridiction. La famille dans laquelle on trouve une ou plusieurs filles dont le pied est inférieur à une limite fixée est tenue à payer un impôt supplémentaire.

Jusqu'à ce jour, le prêtre chinois, quelle que soit la doctrine à laquelle il appartient, est resté indifférent à cette coutume et il ne l'encourage ni ne la proscrit.

On peut se demander si une coutume aussi ancienne, remontant à dix siècles, n'a pas pu laisser de traces ataviques chez les descendants et si on ne trouve pas chez quelques-uns des déformations congénitales des membres inférieurs qui pourraient reconnaître comme origine la coutume dont je viens de parler. Le fait n'a jamais été signalé à ma connaissance. Je le crois, du reste, peu probable. Il est à remarquer, en effet, que la coutume est loin d'être générale. Dans ces conditions, il me paraît tout à fait exceptionnel de rencontrer des familles où, pendant de nombreuses générations, sans aucune interruption, l'usage aurait été rigoureusement suivi. D'autre part, dans les familles chinoises qui ont plusieurs filles, presque toujours une seule d'entre elles est soumise à la déformation des pieds; c'est l'aînée ou bien, lorsque les filles sont nées à peu d'intervalle, la plus jolie.

En terminant, je rappellerai une anecdote fort piquante, rapportée par Matignon. Les missionnaires américains avaient été révoltés par cette coutume cruelle et ils décidèrent d'adresser à l'Empereur une supplique indignée demandant qu'on l'interdise formellement. Le Ministre des États-Unis fut chargé d'adresser au Tsoung-li-Yamen cette lettre enfermée dans un coffret richement ciselé. La réponse, qui ne se fit pas attendre, disait à peu près ceci : Le Tsoung-li-Yamen avait bien pris connaissance de la supplique, mais il regrettait de ne pouvoir la transmettre à l'Empereur, celui-ci désirant laisser ses sujets libres de faire ce qu'ils voulaient; cependant, la boîte qui la contenait étant un objet précieux de grande valeur artistique, elle serait déposée aux archives.

DISCUSSION.

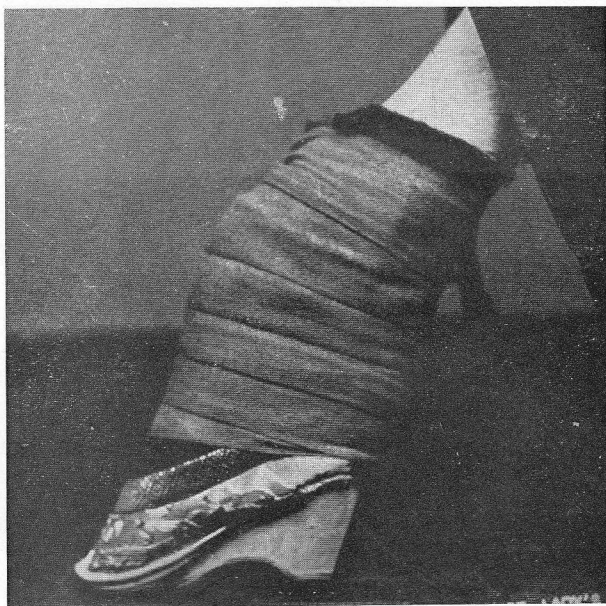
M. JACQUES fait observer que jamais les déformations ethniques n'ont eu de répercussion sur l'hérédité. S'il y a une pratique ancienne, c'est bien la circoncision dans les races sémitiques. Or, jamais on n'a observé un cas d'absence congénitale du prépuce.

M. le Président remercie M. Dekeyser de son intéressante communication.

PLANCHE I

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

1. Le pied chaussé.
 2. Le pied nu.
-



L. DEKEYSER.

LE PIED DE LA CHINOISE.